

**FICHE DE SUIVI
DES INTENTIONS DE POURSUITE D'ÉTUDES**
à l'issue de la
CLASSE TERMINALE de CAP

Cachet de l'établissement

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom et prénom de l'élève :
 Numéro d'identification de l'élève :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 Date de naissance :
 Classe : Division :
 Diplôme préparé en 2022-2023 :
 LV1 : LV2 éventuellement :
 Adresse du représentant légal :
 Code postal : Ville :
 N° de Tél. : N° de Tél. :

PROJET DE L'ÉLÈVE ET DE SON REPRÉSENTANT LÉGAL

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

(Cochez la ou les case(s) de votre choix)

- Une insertion dans la vie active**
- Une formation en alternance :**
Précisez laquelle :
- Une poursuite d'études, en :**
- 1^{re} professionnelle** en cohérence avec le CAP obtenu
Précisez la spécialité :
 - une autre 1^{re} professionnelle**
Précisez la spécialité :
 - 1^{re} année de BMA** en cohérence avec le CAP obtenu
Précisez la spécialité :
 - 1^{re} technologique*** préparant en 2 ans à un baccalauréat technologique en lycée.
Précisez la série et spécialité du baccalauréat technologique envisagé :

* L'accès en 1^{re} technologique est exclusivement réservé aux élèves ayant le profil scolaire adapté à cette voie. Il est obligatoirement soumis à l'avis favorable du conseil de classe et à la réussite à l'examen du CAP. L'affectation est soumise à la validation préalable de l'IA-Dasen.

- Mention complémentaire (MC)**
Précisez la spécialité :
- Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)**
Précisez la spécialité :

Date et signature du ou des représentant(s) légal(aux) :

À remettre à l'établissement pour le :

AVIS DE L'ÉTABLISSEMENT SUR LA DEMANDE DE POURSUITE D'ÉTUDES

	TF	F	R
<input type="checkbox"/> 1^{re} pro en cohérence	○	○	○
<input type="checkbox"/> autre 1^{re} pro	○	○	○
<input type="checkbox"/> 1^{re} BMA	○	○	○
<input type="checkbox"/> 1^{re} technologique	○	○	○
<input type="checkbox"/> MC	○	○	○
<input type="checkbox"/> FCIL	○	○	○

Avis : très favorable, favorable, réservé

Observations du conseil de classe sur le choix du représentant légal :

.....

Date et signature du proviseur(e) :

RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Nous avons bien pris connaissance de l'avis du conseil de classe.

Date et signature des représentants légaux :

À remettre à l'établissement pour le :

PROCÉDURE D'ORIENTATION RENTRÉE 2023

Notice accompagnant la fiche des intentions de poursuites d'études à l'issue de la classe de TERMINALE CAP

Votre enfant est actuellement en classe de terminale CAP.

Le CAP est principalement axé sur l'insertion des élèves dans la vie professionnelle.

Des poursuites d'études sont également envisageables :

- **Sous statut d'élève dans un lycée professionnel** avec des stages en entreprises pour préparer un bac professionnel
- **En apprentissage dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA)** pour préparer un baccalauréat professionnel, brevet professionnel (BP) ou un brevet des métiers d'art (BMA).
- **Pour s'adapter à l'emploi, il existe également des formations en 1 an** : mention complémentaire (MC) ou formation complémentaire d'initiative locale (FCIL). Se renseigner directement auprès des établissements qui les dispensent
- Dans le **domaine de l'artisanat d'art**, la préparation au BMA est envisageable en fonction de la spécialité du CAP obtenu.

APRÈS LE CAP	OBJECTIFS
Insertion professionnelle →	Entrer immédiatement dans la vie active
Formation par alternance →	Continuer des études tout en travaillant dans une entreprise
Mention Complémentaire (MC) ou Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL) →	Compléter sa formation professionnelle avec une formation en 1 an
1 ^{re} professionnelle →	Préparer un bac professionnel en 2 ans dans une spécialité en cohérence avec celle du CAP obtenu. Le bac professionnel permet une entrée dans la vie professionnelle ou une poursuite d'étude vers un Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
1 ^{re} année de BMA →	Poursuivre ses études dans le domaine de l'artisanat d'art

Conseil et accompagnement

Le **professeur principal** de la classe de votre enfant, le **psychologue de l'éducation nationale**, les membres de **l'équipe éducative** (CPE, chef d'établissement, autre enseignant), sont à vos côtés pour répondre à vos questions et aider votre enfant à progresser dans la construction de son projet de formation et/ou d'insertion.

Vous pouvez vous informer sur l'orientation post-CAP sur le site de l'Onisep : <https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-professionnel-et-au-CFA/Le-CAP-certificat-d-aptitude-professionnelle/Pres-le-CAP-poursuivre-des-etudes-c-est-possible>